

5 mai 2025

Procès-verbal de la séance régulière du 5 mai 2025 à 20 heures.

Le conseil de la municipalité de Saint-Nazaire siège en séance ordinaire ce 5 mai 2025 à la salle du conseil de l'édifice municipal situé au 750, rue des Loisirs.

Étaient présents siège numéro 1 : M. Kaven Delarosbil
siège numéro 2 : M. Steeve Langlais
siège numéro 3 : M. Alex Gendron
siège numéro 4 : M. Patrick Salvas
siège numéro 5 : M. Philippe Roy
siège numéro 6 : Mme Sylvie Fafard

formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire Léo Benoit.

Était absent : Aucun

Est également présente Mme Guylaine Bourgoïn, GMA directrice générale et greffière-trésorière.

60-25

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Kaven Delarosbil et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté.

61-25

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Il est proposé par Patrick Salvas et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal de l'assemblée régulière du 7 avril 2025 soit adopté tel que présenté.

62-25

LISTE DES COMPTES

Il est proposé par Alex Gendron et résolu unanimement d'approuver et de payer la liste des comptes du mois et d'autoriser le paiement des comptes impayés totalisant la somme de 80 021.73\$. La liste des chèques fait partie intégrante de la présente résolution comme si elle était au long reproduite.

MÉMO INSPECTEUR

Un rapport mensuel des permis et certificats est déposé par l'inspecteur en bâtiments et lecture en est faite.

63-25

ENGAGEMENT D'UNE CHARGÉE DE PROJETS MUNICIPAUX ET TECHNIQUES, MADAME SYLVIE DESBOIS

Il est proposé par Alex Gendron et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité engage Mme Sylvie Desbois pour occuper le poste de chargée de projets municipaux et techniques pour notre municipalité.

Une entente de travail sera signée à cet effet.

64-25

DON POUR LE CHUS, CENTRE HOSPITALIER STE-CROIX, CENTRE HOSPITALIER ST-HYACINTHE ET FONDATION STE-JUSTINE POUR L'ANNÉE 2025

Il est proposé par Kaven Delarosbil et résolu à l'unanimité des conseillers d'accorder une contribution financière au montant de 50\$ à chacun des organismes suivants : le CHUS, Centres hospitaliers Ste-Croix et Honoré Mercier, Fondation Ste-Justine.

65-25

PRIORITÉS MUNICIPALES 2025-2026 POUR LES TRAVAUX DE LA VOIRIE

Il est proposé par Philippe Roy et résolu à l'unanimité des conseillers que les priorités municipales pour l'année 2025-2026 pour le programme d'amélioration du réseau routier local sont les suivantes :

- 1) travaux de pavage dans le 10^e rang Est ;
- 2) travaux de pavage dans le rang d'Upton ;
- 3) réparation de ponceaux dans le 13^e rang ;
- 4) nettoyage de fossés ;
- 5) gravier pour recharger les accotements ;
- 6) éclairage des rues.

66-25

TRAVAUX DE LIGNAGE DES RUES POUR 2025

Des soumissions ont été demandées aux entreprises suivantes pour le traçage des lignes de rue dont voici les prix obtenus au mètre linéaire (coût excluant les taxes) :

	Nom des soumissionnaires	
Description des lignes	Marquage Traçage Québec de Saint-Germain de Grantham	Lignes Maska de Sainte-Cécile de Milton
<i>Ligne pointillée jaune :</i>	0.23 \$/mètre	0.29 \$/mètre
<i>Ligne pointillée et ligne continue :</i>	0.41 \$/mètre	0.63 \$/mètre
<i>Ligne double continue :</i>	0.575 \$/mètre	0.72 \$/mètre
<i>Ligne de rive :</i>	0.345 \$/mètre	0.36 \$/mètre
Description des produits utilisés :	-Ennis Paint norme MTQ 10204 microbilles de verte MTQ 14601	-Ennis Paint norme MTQ 10204 microbilles de verre; taux de pose de la peinture : 48 ltr/km; taux de pose des microbilles de verre : 0.6kg/ltr.
Date des travaux :	Avant le mois de septembre 2025	

Il est proposé par Steeve Langlais et résolu à l'unanimité des conseillers que le conseil municipal accorde le contrat à Marquage Traçage Québec considérant que les prix obtenus au mètre linéaire sont plus bas.

Les travaux réalisés seront pour les rangs jugés nécessaires.

67-25
FAUCHAGE DES LEVÉES

Des soumissions ont été demandées pour le fauchage des levées pour la saison 2025.

La coupe se fait sur la totalité de la longueur du réseau routier, soit sur une distance de 33 kilomètres, sauf dans le rang Brodeur, rue du Moulin et une partie du 10e rang Ouest (entre la rue du Moulin et le rang Brodeur), des deux côtés du chemin ;
 La Municipalité désire deux (2) coupes ;
 -La première coupe se fait au mois de juin d'un seul côté de la levée de fossé, soit le côté le plus rapproché du chemin ;
 -La deuxième coupe, se fait au mois d'août, de la même façon que ci-haut décrit.

Il est proposé par Philippe Roy et résolu à l'unanimité des conseillers que le conseil municipal accorde le contrat à la compagnie Débroussaillage Roxton au montant de 2 890.00 \$ plus taxes pour les deux coupes.

Nom des soumissionnaires	Prix coupe 1 ^{re} (excluant les taxes)	Prix 2 ^e coupe (excluant les taxes)	Total
Débroussaillage Roxton, Roxton Falls	1 445.00\$	1 445.00\$	2 890.00\$
9253-4015 Qc inc. David Baily Drummondville	2 310.00 \$	2 310.00 \$	4 620.00 \$
Entreprise MMR Turcotte inc. Princeville	3 168.00 \$	3 168.00 \$	6 336.00 \$
Les Entreprises Belle Rose inc. Saint-Hyacinthe	2 925.00 \$	2 925.00 \$	5 850.00 \$
Date des travaux :	Première coupe mi-juin 2024 Deuxième coupe fin août 2024		

68-25
TRAVAUX DE RAPIÉÇAGE MÉCANISÉ POUR 2025

Des soumissions ont été demandées aux entreprises suivantes pour le rapiéçage mécanisé dont voici les prix obtenus à la tonne (coût excluant les taxes) :

	Nom des soumissionnaires	
Présentation des tranches selon le nombre de tonnes	Vallière Asphalte de Saint-Cyrille-de-Wendover	Smith Asphalte inc. de Notre-Dame du Bon-Conseil
Jusqu'à 50 tonnes :	210.00\$/ tonne	215.00 \$/tonne
De 51 à 100 tonnes :	185.00\$/ tonne	185.00 \$/tonne
De 101 à 200 tonnes :	161.95\$/ tonne	175.00 \$/tonne
De 201 tonnes et plus :	154.95\$/ tonne	170.00 \$/tonne
Date des travaux :	mi-juin jusqu'au début juillet 2024	

Il est proposé par Alex Gendron et résolu à l'unanimité des conseillers que le conseil municipal accorde le contrat à Vallière Asphalte de Saint-Cyrille-de-Wendover considérant que les prix obtenus à la tonne sont plus bas.

69-25

TRAITEMENT DES FISSURES

Des prix ont été demandés à différentes entreprises pour effectuer des travaux de traitement de fissures, voici les prix obtenus pour :

	0 à 10 000m/linéaire	10 001m/linéaire et plus
-Permaroute :	1.49\$/m/l	1.38\$/m/l
-Lignes Maska :	2.25\$/m/l	2.15\$/m/l
-Cimota inc. :	1.91\$/m/l	1.56\$/m/l

Il est proposé par Philippe Roy et résolu à l'unanimité que le conseil municipal accorde le contrat de 2025 à Permaroute pour une distance approximative de plus de 10 000 mètres linéaire.

70-25

ENGAGEMENT DU PERSONNEL POUR LE CAMP DE JOUR

Une offre d'emploi a été publiée dans le Journal La Pensée de Bagot, dans le Journal L'Express de Drummondville, sur Québec Emploi, à la Radio Acton ainsi que sur les médias sociaux de la Municipalité pour les postes de moniteurs pour le Camp de Jour 2025.

Suite à la réception des candidatures, les candidats ont été convoqués à une entrevue de sélection.

Des candidatures ont été retenues pour le poste de moniteur, monitrice et aide-moniteur, aide-monitrice du Camp de Jour 2025.

Il est proposé par Steeve Langlais et résolu à l'unanimité des conseillers d'embaucher les candidats et candidates pour les postes ci-haut décrits ainsi que la même personne que l'année passée pour le poste de superviseure du camp de jour ainsi qu'une cheffe de camp.

71-25

VENTE DE GARAGE MUNICIPALE 2025

Il est proposé par Patrick Salvas et résolu à l'unanimité des conseillers que le conseil municipal est en accord à ce qu'une vente de garage soit organisée dans la municipalité.

Aucun permis n'est nécessaire pour la vente de garage municipale, elle aura lieu les 30 mai et 1^{er} juin 2025.

72-25

DEMANDE DU COMITÉ SPORTS, LOISIRS, ET CULTURE DE SAINT-NAZAIRE-D'ACTON POUR L'ORGANISATION DE LA FÊTE DE LA SAINT-JEAN-BAPTISTE

Une demande a été adressée par le CSLC concernant l'organisation de la fête de la St-Jean-Baptiste 2025.

Il est proposé par Kaven Delarosbil et résolu à l'unanimité des conseillers que le conseil municipal autorise le Comité Sports Loisirs et Culture de Saint-Nazaire-d'Acton à utiliser les terrains des loisirs et l'église pour l'organisation des festivités pour la St-Jean-Baptiste.

La municipalité peut fournir les équipements qui sont en sa possession, tel que demandé et répondre aux autres demandes qui sont décrites dans le courriel du 24 avril dernier.

Le CSLC de Saint-Nazaire-d'Acton devra obtenir les permis de boisson et autres permis nécessaires à la tenue de l'évènement et posséder une assurance responsabilité.

73-25

PROPOSITION DE SERVICES PROFESSIONNELS POUR LA MESURE DES BOUES DANS LES ÉTANGS AÉRÉS

Il est proposé par Alex Gendron et résolu à l'unanimité des conseillers que le conseil municipal accepte la proposition de services professionnels de Simo, numéro QC-2025-0367.

Les travaux nécessaires consistent en l'option 1, mesure des boues seulement au montant de 2 624\$ plus taxes.

74-25

DEMANDE FINANCIERE POUR ATELIER DE CRICUT PAR ANABEL LAMONTAGNE

Une demande a été faite par Anabel Lamontagne résidente de notre municipalité pour organiser des cours de Cricut.

Ses demandes sont : l'autorisation que ses cours se donnent dans l'église. L'utilisation de tables et chaises qui s'y trouvent déjà et fournir un classeur pour le rangement du matériel ainsi que de la publicité par les médias de la municipalité.

Il est proposé par Patrick Salvas et résolu unanimement que le conseil municipal accepte les demandes de Mme Lamontagne pour l'organisation des cours de l'appareil Cricut.

Les cours pourront avoir lieu dans l'église et l'utilisation du matériel demandé est accepté ainsi qu'un classeur usagé avec serrure pourra être fourni par la municipalité.

75-25

ACHAT D'UN CAMION INCENDIE DE LA MRC DE MONTCALM

ATTENDU QUE la MRC de Montcalm a mis en vente des camions de service incendie;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint Nazaire-d'Acton a un intérêt pour un de leur camion;

Il est proposé par Philippe Roy et résolu à l'unanimité des conseillers que le conseil municipal fasse une offre d'achat pour un de leur camion et que Mme Guylaine Bourgoin, GMA, directrice générale et greffière-trésorière soit autorisé à signer tous les documents nécessaires pour la procédure à effectuer.

RAPPORTS

Kaven Delarosbil

- RIAM, livraison des bacs du 12 au 19 mai
- AGA de la RIAM le 27 mai
- remboursement de 660.58\$ pour retour de bacs
- récupération plastique par Agri récup, aux frais des agriculteurs.

Steeve Langlais

- AGA DU CDRN, résumé de l'année.

Alex Gendron

- le comité environnement a été formé, c'est un sous-comité du Comité Sports, Loisirs et Culture de Saint-Nazaire d'Acton
- le 19 avril, échange de semence de plantes
- discussion sur plantation et entretien des bandes riveraines
- continuer de recycler pour la fabrication de compost durant le Festival du Porc.

Sylvie Fafard

- Conseil d'établissement de l'école, pas de budget disponible pour climatisation
- démarche en attente pour boîte à lunch
- film à l'école avec cantine le 23 mai
- cube énergie va être disponible pour matériel pédagogique
- une équipe d'Agiska fait partie du Défi Pierre Lavoie pour amasser de l'argent pour l'école Saint-Nazaire.

Léo Benoit

- la MRC d'Acton va déposer un plan climat
- le Banneton, une entreprise du rang Brodeur va s'établir à Valcourt.

COMMUNIQUÉS, CORRESPONDANCE

- SAAQ, vérification mécanique;
- confirmation de données comptables Val Bonheur pour supplément au loyer;
- demande de subvention au député pour voirie locale, PPA-Ce/Ces;
- nouveau guide pour préparer l'entrée en fonction comme directeur général municipal;
- transmission des données au ministère de la Langue française;
- correspondance du représentant désigné auprès du Réseau biblio;
- nouvelles procédures pour budget et programme triennal d'immobilisation en vigueur dès l'automne 2025;
- suivi négatif sur notre demande de subvention pour la bibliothèque municipale;
- confirmation d'exemption de participation à la Stratégie Québécoise d'Économie d'eau potable;
- Info 4-H, plants d'arbres offerts par le MRNF;
- protocole d'entente signé pour le FSPS avec la MRC d'Acton;
- bulletin juridique Mini-Scribe de mai 2025 de l'Association des directeurs municipaux du Québec;
- MAMH, des assouplissements et des nouveaux outils pour la gestion contractuelle;
- offre de vente de produits de jardinage par Jean Collard;
- semaine de la sécurité civile du 4 au 10 mai;
- feuille verte du mois d'avril.

VARIA

Des remerciements ont été offerts à Messieurs David Giguère et Andréas Hurni afin de souligner leur implication de plus de 25 ans comme pompiers volontaires au service incendie de notre municipalité.

Une plaque a été remise au nom du service incendie.

Disposition et déchiquetage des branches pour les résidents de la municipalité le 31 mai prochain.

Remerciement au Club Optimiste pour l'organisation de l'activité de nettoyage des fossés et bord des routes ainsi qu'à tous les bénévoles.

Un message de remerciement sera envoyé à l'organisme des Scouts d'Acton Vale qui ont participé à l'activité avec environ une trentaine de jeunes.

Cette activité est organisée dans le cadre du jour de la terre.

LECTURE DE LA LETTRE DE DÉMISSION DE M. LÉO BENOIT, MAIRE

Monsieur le maire Léo Benoit fait lecture de sa lettre de démission qu'il remet au conseil municipal en date du 3 mai 2025.

La lettre explique les raisons de sa décision qui est effective à partir du 30 juin prochain.

PÉRIODE DE QUESTIONS

-des questions sont posées par Eric Laforge sur le creusage des fossés de chemins et sur le nettoyage de cours d'eau dans le 12^{ième} rang nord;

-question l'achat de la propriété de Agiska, connaître l'intention de la municipalité pour cette propriété;

-Sylvain Beaudoin, sur la future modification du règlement légiférant sur la hauteur et les dimensions des garages résidentiels; le sujet a été discuté lors d'une rencontre le 21 mai dernier, à suivre dans un futur rapproché;

-Hughes Moreau : sur l'affichage du poste du chargé de projets municipaux et techniques et questionnement sur l'entretien des bandes riveraines.

Léo Benoit et Sylvie Fafard donne de l'information sur l'AGA du Réseau Biblio.

76-25 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par Philippe Roy et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit levée à 20h48.

Léo Benoit
Maire

Guylaine Bourgoin, GMA
Directrice générale et